

COMMUNE DE LANTOSQUE

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS
PREVISIBLES DE MOUVEMENTS DE TERRAIN
ET DE SEISME

PLAN DE ZONAGE

COPIE CERTIFIEE CONFORME
L'ingénieur divisionnaire des T.P.E.
Chef du service aménagement
urbanisme opérationnel

Bernard MARTIN

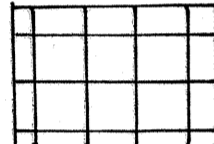
Echelle : 1/5 000
Octobre 2001
PRESCRIPTION D'UN PLAN D'EXPOSITION AUX RISQUES (PER) le 29 JUILLET 1985
VALANT PPR conformément à la loi n° 95.101 du 2 février 1995
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 Novembre 1999
ENQUETE DU 11 Octobre au 10 Novembre 1999
APPROBATION DU PPR : 19 Novembre 2001



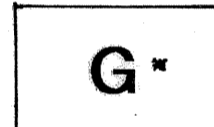
DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT
SERVICE AMENAGEMENT URBANISME OPERATIONNEL

LEGENDE

--- Périmètre du P.P.R



ZONE ROUGE : Zone inconstructible



ZONE BLEUE : Zone soumise à des
mesures de prévention

* NATURE DU RISQUE

- A : Affaissement
- E : Effondrement
- Eb Chute de bloc
- G : Glissement
- S : Reptation

NE Zone non exposée

LA TOTALITE DE LA COMMUNE EST SOUMISE A UN RISQUE SISMIQUE

